

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE DE BESANÇON

UNIVERSITÉS Francophones
en SANTÉ PUBLIQUE



Les

200 soins

PROGRAMME
2-7 JUILLET 2023

*formations
échanges - débats
conférences*

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

**Santé
publique**
France

LES SCIENCES
à SANTÉ
**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**

ÉCOLES HAUTES ÉTUDES
EN SANTÉ PUBLIQUE

EHESP

fnes
Fédération Nationale
d'Éducation et
de promotion de la Santé

**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
Liberté
Égalité
Fraternité

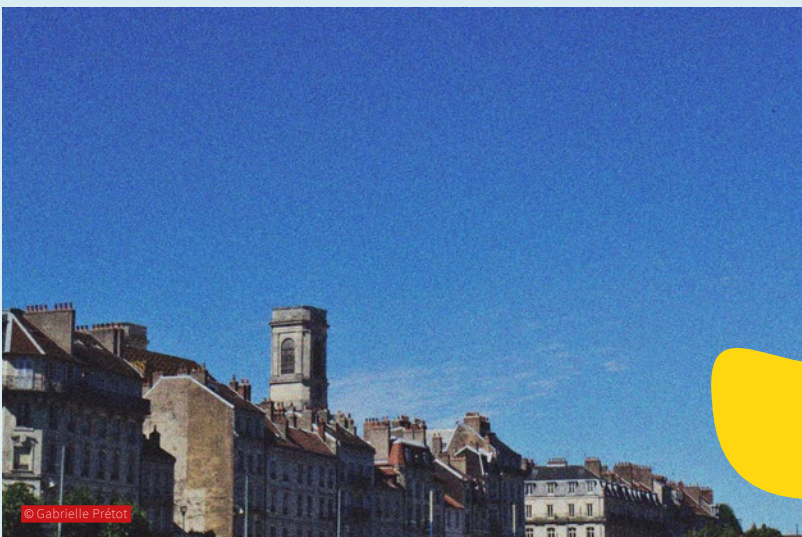
**l'Assurance
Maladie**

PÔLE - SANTÉ PUBLIQUE
Bourgogne-Franche-Comté

Ville de
Besançon

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

en collaboration avec :
• École de Santé
publique Faculté
de médecine,
Université de Lorraine.
• Unisanté,
Centre universitaire
de médecine générale
et santé publique,
Lausanne.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

LARA DESTAING, COORDINATRICE

TÉL. +33 (0)3 81 66 55 75

E-MAIL lara.destaing@univ-fcomte.fr

ADRESSE Université d'été francophone en santé publique

UFR Santé

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon cedex

France

SITE [https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/](https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2023-20)

[universite-ete-francophone-sante-publique/2023-20](https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2023-20)

LE MOT DES ORGANISATEURS

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ A 20 ANS !

NOUS N'AVONS PAS VU LE TEMPS PASSER, ET VOUS ?

À Besançon, capitale du temps, nous vous proposons de prendre ensemble le temps. Le temps de la réflexion et du partage de connaissances sous toutes ses formes.

Prendre le temps, hors du temps...quotidien, en immersion dans un groupe mêlant tous horizons professionnels et géographiques en francophonie.

Une bulle d'oxygène pour se poser, réfléchir, (dé)construire collectivement, faire un pas de côté pour interroger ses pratiques et partager les expériences et les savoirs.

Telle est l'ambition de l'Université d'été depuis 20 ans et ce que nous tenterons de vous proposer encore cette année.

Parmi les 15 modules programmés, vous trouverez de nouvelles thématiques telles que la promotion de la santé comme levier éducatif auprès des enfants protégés ou encore la question des représentations sociales dans les pratiques professionnelles.

Mais vous retrouverez également d'anciens thèmes renouvelés pour répondre aux enjeux actuels. Certains de ces sujets étaient déjà abordés lors des premières sessions de l'Université d'été. Cette édition sera donc aussi l'occasion de s'interroger ensemble sur 20 ans de promotion de la santé et prévention dans le monde francophone, 20 ans de santé publique et de nouveaux défis. N'oublions pas les temps conviviaux, temps d'échanges informels et temps de fête pour célébrer un anniversaire en partageant les plaisirs de la culture, du patrimoine et de la gastronomie.

Tout un programme à découvrir du 2 au 7 juillet à Besançon.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette semaine et la rendre des plus enrichissantes pour chacun et pour tous !

Lara Destaing & Frédéric Mauny

SOMMAIRE

Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique	P. 6
Organisation partenariale	P. 8
Public et déroulement	P. 10
Modules proposés	P. 12

Politique et organisation de la santé

EQUIT Lutter contre les inégalités sociales de santé: 3 défis pour promouvoir l'équité en santé*	P. 14
ONE «One Health» en pratique: une seule santé pour toutes et tous?	P. 15
EIS Équité et santé dans toutes les politiques publiques: l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)	P. 16

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

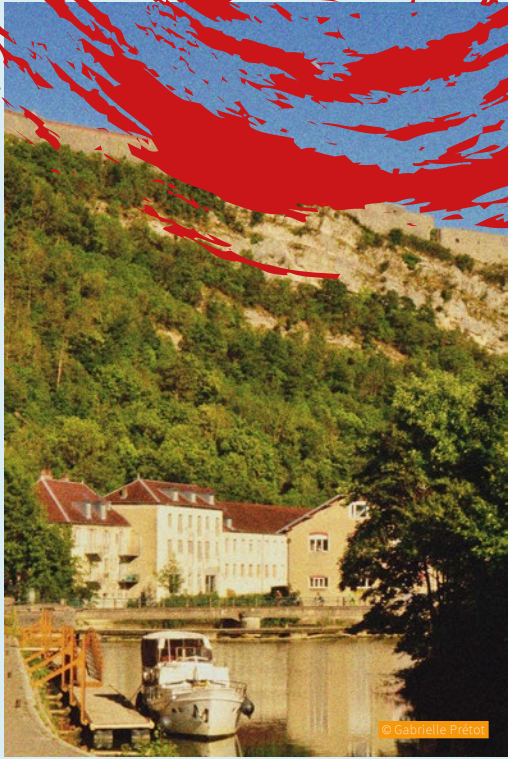
PROMO Promotion de la santé et prévention: concepts, pratiques et méthodes d'intervention	P. 17
PRIM Soins primaires, promotion de la santé et prévention: développer des approches populationnelles	P. 18
PROB Données probantes en promotion de la santé: de leur production à leur utilisation*	P. 19
CAPS La capitalisation: produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique	P. 20
UNIV Stéréotypes et représentations sociales: interroger les pratiques dans une approche d'universalisme proportionné*	P. 21
CPS Développement des compétences psychosociales et parcours de vie: vers une démarche globale de promotion de la santé	P. 22
LITT Les enjeux de la littératie en santé: communiquer et agir pour être accessible à tous	P. 23

Approches par population, lieu de vie ou thématique

1000 1 000 jours pour promouvoir la santé en périnatalité et accompagner les parents*	P. 24
MENTAL Promouvoir la santé mentale de toutes et tous: de l'identification de ses déterminants aux leviers pour agir	P. 25
PROTEC La promotion de la santé: un levier de l'action éducative à destination des enfants protégés (aide sociale à l'enfance / protection judiciaire de la jeunesse)*	P. 26
HANDI Personnes en situation de handicap et promotion de la santé: développer des stratégies adaptées	P. 27
AUTONOM Autonomie et vieillissement: changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes	P. 28

* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente

Modalités d'inscription	P. 29
Bulletin d'inscription	P. 31
Plan	P. 33



© Gabrielle Prétot



© Gabrielle Prétot



© Mélio Lannuzel



PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Les promoteurs de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon organisent la 20ème édition du 2 juillet au 7 juillet 2023.

CONTEXTE

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

OBJECTIFS

Partager la diversité / diversifier les partages

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)

ELLE REPOSE

SUR CINQ STRATÉGIES :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but:

- d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain.
- d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

ORGANISMES PROMOTEURS

- Université de Franche-Comté - UFR Santé de Besançon ● Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté ● Santé publique France ● Ministère de la Santé et de la Prévention ● Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) ● Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) ● École des hautes études en santé publique (EHESP)

ORGANISMES PARTENAIRES

OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

- Ministère de la Justice, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
- Société française de santé publique (SFSP) ● Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale ● Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ● Association des paralysés de France (APF France handicap) ● Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps): Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine ● Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur ● Association Élus, santé publique & territoires (ESPT) ● Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille) ● Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf) ● Fabrique Territoires Santé ● Institut Renaudot ● Association Pas de Côté en Santé ● Fédération de l'Exercice coordonné et Maisons de santé en Grand Est (FEMAGE) ● Union régionale des professionnels de santé - URPS Médecins Hauts-de-France ● Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon ● Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne ● Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ● Conseil départemental du Doubs ● Ville de Besançon

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ● Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS) ● Femmes et Santé, Belgique ● ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

UNIVERSITÉS

- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine ● Université de Bourgogne ● Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne ● Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRIst, Université de Liège ● Université Laval, Québec, Canada ● Université de Montréal, Québec, Canada

DOCUMENTATION

Elle est organisée notamment avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, de Santé publique France, de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté et de la Société française de santé publique.



MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2023

● **PIERRE ARWIDSON**, Directeur adjoint, Direction prévention promotion de la santé, Santé publique France ● **CHEIKH ATHIE**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal) ● **MARTINE BANTUELLE**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe ● **RÉMY BATAILLON**, Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP) ● **VIVIANE BAYAD**, Responsable des projets Promotion de la santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ● **FRANÇOIS BERDOUGO**, Délégué général de la Société Française de Santé Publique (SFSP) ● **CHRISTINE BINQUET**, Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Dijon ● **MURIELLE BOCHUD**, Médecin-Cheffe du Département Epidémiologie et systèmes de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté, Université de Lausanne ● **OMAR BRIXI**, Enseignant en santé publique ● **DIDIER CHATOT-HENRY**, Praticien hospitalier - CHU de la Martinique, Président de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Martinique ● **SARAH CHAPUT**, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Amériques ● **HÉLÈNE CLÉAU-ANDRÉ**, Responsable du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté ● **MAXIME DESMARETS**, Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon ● **ALAIN DOUILLER**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse ● **SYLVIANE FAURE**, Directrice intérimaire du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf) ● **CHRISTINE FERRON**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnes) ● **BERTRAND GARROS**, membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) ● **PHILIPPE GUILBERT**, Chef de la mission Stratégie et Recherche, Direction générale de la santé ● **GILBERT HANGARD**, Président de l'association Elus, Santé Publique & Territoires ● **JOËLLE KIVITS**, Enseignante-chercheuse en sociologie et santé publique, Chaire «Genre et prévention en santé», ECEVE, Santé - Université de Paris ● **ANNE LAURENT**, Chargée de projets, Association Pas de côté en santé ● **CÉCILE LUMIÈRE**, Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté ● **FRÉDÉRIC MAUNY**, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon ● **ISABELLE MILLOT**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté ● **ELISABETH MONNET**, Professeure de santé publique, co-fondatrice de l'Université d'été ● **RÉAL MORIN**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ● **ABDOU OMOROU**, MCU-PH en santé publique, Ecole de Santé Publique de Nancy, Faculté de médecine, Université de Lorraine ● **JULIE POISSANT**, Professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal ● **JEAN SIMOS**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse) ● **ANNE SIZARET**, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Ireps Bourgogne - Franche-Comté - ARS Bourgogne - Franche-Comté ● **CHANTAL VANDOORNE**, Collaboratrice de la Care ESPRIst - Emancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique).

PUBLIC ET DÉROULEMENT UNE FORMATION BASÉE SUR LA DIVERSITÉ

DIVERSITÉ DES PROFILS

Public

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes vis-à-vis du module choisi (voir la partie « inscription »). De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé. Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

DIVERSITÉ DES SAVOIRS

ET DES EXPÉRIENCES

DE CHACUN

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la semaine:
 - Accès à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté
 - Stands documentaires spécialisés en santé publique

Conférences, débats, temps communs

Durant la semaine, plusieurs conférences, débats et temps d'échange sont organisés sur des sujets d'actualité en santé publique. Ils ont lieu en ouverture le lundi 3 juillet, puis le mardi 4 juillet et jeudi 6 juillet, avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été. D'autres temps communs favorisant les échanges et le partage d'expériences sont proposés au fil de la semaine.

Enfin, le journal « Le Temps de l'Université » donne les nouvelles sur la vie du campus ainsi que l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

PLANNING PRÉVISIONNEL

Les plannings définitifs par module avec horaires détaillés seront transmis avant le début de la formation aux participants inscrits.

	MATIN	MIDI	APRÈS - MIDI	SOIR
DIM. 02.07			Accueil des participants (à partir de 16h)	
LUN. 03.07	Conférence d'ouverture & enseignement	Repas	Enseignement	
MAR. 04.07	Enseignement	Repas	Plénière + Enseignement	
MER. 05.07	Enseignement		Après midi libre - activités sur inscription	Soirée festive
JE. 06.07	Enseignement	Repas	Plénière + Enseignement	
VE. 07.07	Enseignement	Séance de clôture		



© Mélio Lannuzel



© Mélio Lannuzel

MODULES PROPOSÉS

DES THÉMATIQUES PLURIELLES AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES

Politique et organisation de la santé

- EQUIT** Lutter contre les inégalités sociales de santé :
3 défis pour promouvoir l'équité en santé *
- ONE** « One Health » en pratique : une seule santé pour toutes et tous ?
- EIS** Équité et santé dans toutes les politiques publiques :
l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

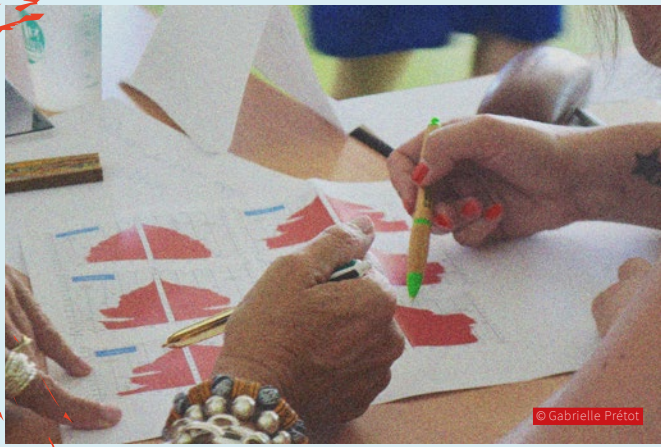
Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- PROMO** Promotion de la santé et prévention :
concepts, pratiques et méthodes d'intervention
- PRIM** Soins primaires, promotion de la santé et prévention :
développer des approches populationnelles
- PROB** Données probantes en promotion de la santé :
de leur production à leur utilisation *
- CAPS** La capitalisation : produire et partager des connaissances
expérientielles pour les interventions en santé publique
- UNIV** Stéréotypes et représentations sociales : interroger les pratiques
dans une approche d'universalisme proportionné *
- CPS** Développement des compétences psychosociales
et parcours de vie :
vers une démarche globale de promotion de la santé
- LITT** Les enjeux de la littératie en santé :
communiquer et agir pour être accessible à tous

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 1000** 1000 jours pour promouvoir la santé en périnatalité
et accompagner les parents *
- MENTAL** Promouvoir la santé mentale de toutes et tous :
de l'identification de ses déterminants aux leviers pour agir
- PROTEC** La promotion de la santé : un levier de l'action éducative
à destination des enfants protégés (aide sociale à l'enfance
/ protection judiciaire de la jeunesse) *
- HANDI** Personnes en situation de handicap et promotion de la santé :
développer des stratégies adaptées
- AUTONOM** Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre
en œuvre des réponses innovantes

* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente



© Gabrielle Prétot



© Mélio Lannuzel



© Gabrielle Prétot



© Mélio Lannuzel



© Gabrielle Prétot

MODULE **EQUIT**

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ :

3 DÉFIS POUR PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ EN SANTÉ

Les relations entre la santé, le social et l'environnement avec leurs impacts délétères sur les populations les plus vulnérables sont bien établies et documentées, mettant en avant la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou de discrimination dans une société.

Cependant les politiques territoriales et les interventions de proximité pour prévenir et corriger les iniquités tiennent encore peu compte de ces synergies et avancent de manière sectorisée. Résolument organisé dans une perspective intersectionnelle, ce module tentera d'articuler les problématiques liées au genre, à l'accessibilité spatiale et numérique, à la transition socio-écologique pour promouvoir des interventions plus équitables en santé.

Objectifs pédagogiques

- Se doter d'un cadre d'analyse des inégalités sociales de santé (ISS), en identifier les principaux déterminants ;
- Découvrir les mécanismes intersectionnels impliquant la santé, le social et l'environnement.
- Comprendre comment le genre interagit avec les déterminants sociaux de la santé
- Identifier les risques d'accroissement des ISS liés aux initiatives de transition écologique et numérique ;
- S'exercer à la conception d'interventions de proximité qui mobilisent les leviers intersectionnels, en particulier en mobilisant la participation des publics concernés.

Contenu

- Les mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités sociales environnementales, de genre et de santé
- Les concepts et cadres d'analyse, spécifiques et transversaux, qui mobilisent les notions de genre, d'accessibilité spatiales et numériques, de transition sociale et écologique
- Des exemples d'analyses territoriales sous l'angle de l'accessibilité
- Des exemples d'interventions multifactorielles dans des milieux de vie et dans les initiatives de transition. (logement, mobilité, alimentation, ...)

Approche et organisation

Le module apportera des temps de cadrage théorique, d'analyse de projets existants, d'interactions collectives en vue d'enrichir l'expertise des participants dans la conception et la mise en œuvre d'interventions de proximité qui répondent aux défis sanitaires, sociaux et environnementaux.

Public

Des professionnels qui souhaitent renforcer l'équité de leurs interventions au travers de projets, programmes ou politiques.

Responsables du module

- **CHANTAL VANDOORNE & MICHEL DEMARTEAU**, Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition - ESPRIst, Université de Liège

MODULE ONE

« ONE HEALTH » EN PRATIQUE :

UNE SEULE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS ?

Pour mieux articuler santé humaine, santé animale, santé des plantes et santé des écosystèmes, le concept de « One Health » mobilise les communautés scientifiques et professionnelles dans une expertise croisée. Comment construire des pratiques partagées entre tous les professionnels concernés par cette approche ? La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de la santé : personnels, sociaux, économiques et environnementaux. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent un risque majeur pour la santé humaine. Partout dans le monde, des populations provoquent et subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences très observables sur la santé. Nous sommes dans l'Anthropocène, et les pressions de l'humanité sur les écosystèmes affectent l'ensemble des espèces. « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre humains et espèces non-humaines au sein des socio-écosystèmes dont ils dépendent.

De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?

Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique sous l'angle « One Health ».
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire.
- Développer des réponses « Une seule santé » en prévention et promotion santé.

Contenu

- L'approche « One Health », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé des écosystèmes, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'Anthropocène.
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « One health » de problématiques de santé publique et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, syndémies, inondations, canicules...).
- Les leviers d'intervention pour une approche « One Health », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants de la santé, sur un territoire ou dans un milieu de vie.

Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé ».

Public

Professionnels de la santé humaine, animale et des plantes, de l'action sociale, de la promotion de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, mais également élus et citoyens engagés.

Responsables du module

- **FRÉDÉRIC MAUNY**, professeur de santé publique, Université de Franche-Comté
- **PATRICK GIRAUDOUX**, professeur émérite d'écologie, Université de Franche-Comté.

MODULE EIS

ÉQUITÉ ET SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES

PUBLIQUES : L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche structurée permettant d'évaluer de façon prospective les effets sur la santé de tout projet, programme ou politique. Sur la base des impacts identifiés, des recommandations sont formulées. L'EIS constitue donc un outil d'aide à la décision, promu notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union Européenne. Mais l'EIS est également une démarche qui favorise l'équité sociale et facilite la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du domaine de la santé. Les dernières années ont démontré qu'il s'agit d'une stratégie de promotion de la santé efficace favorisant l'intersectorialité, tout particulièrement dans le domaine de l'urbanisme.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra aux participants de :

- acquérir les notions de base de la méthodologie EIS;
- connaître l'état de la pratique de l'EIS dans plusieurs pays francophones;
- comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel;
- maîtriser des méthodes et outils d'évaluation d'impact concrets;
- trouver les informations scientifiques et techniques nécessaires pour mener une EIS.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS: définition, historique et principes
- Présentation et discussion du déploiement des EIS en France, en Suisse et au Québec
- Description et illustration du processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes, méthodes et outils)
- Réalisation de plusieurs étapes d'une EIS fictive
- Accès à des ressources documentaires

Approche et organisation

Chacune des étapes de la démarche sera illustrée par des exemples d'EIS françaises et québécoises puis mise en pratique dans le cadre de travaux de groupe.

Public

Tout acteur institutionnel (ARS, collectivités territoriales, agence d'urbanisme, etc.) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leurs impacts et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente. La maîtrise des concepts et principes fondamentaux de la promotion de la santé – et notamment des déterminants de la santé – est nécessaire pour suivre le module.

Responsables du module

- **GUILHEM DARDIER**, doctorant & chargé d'enseignement, Département des sciences humaines et sociales, École des hautes études en santé publique (EHESP)
- **EMILE TREMBLAY**, conseiller scientifique en évaluation d'impact sur la santé, Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

MODULE **PROMO**

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION :

CONCEPTS, PRATIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION

La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau national (Ministère de la Santé et de la Prévention) qu'international (Organisation mondiale de la santé). En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique et diverses feuilles de route thématiques (addictions, compétences psychosociales...). Pourtant, la promotion de la santé, en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui mal comprise et peu intégrée dans les politiques publiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention (concepts et méthodes).
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations (déterminants de la santé).
- Aborder les enjeux, les leviers d'actions et facteurs de réussite des interventions en promotion de la santé et prévention (stratégies et principes d'intervention).
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination.

Contenu

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, ses valeurs, ses applications et stratégies d'intervention
- Expérimenter la méthodologie de projet en promotion de la santé
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population et leur place dans la réduction des inégalités sociales de santé.
- Appréhender les ressources utilisées pour favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psychosociales, la littératie en santé, la participation des publics, le plaidoyer...
- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de mises en pratique, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets présentés par des intervenants expérimentés, permettant d'alimenter la réflexion des participants.

Public

Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, chargés de mission, représentants des usagers, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.

Responsables du module

- **SÉVERINE LAFITTE**, coordinatrice de projets, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- **MARIE CORNELOUP**, médecin de santé publique, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC, Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

MODULE PRIM

SOINS PRIMAIRES, PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION : DÉVELOPPER DES APPROCHES POPULATIONNELLES

Les structures d'exercice coordonnées en France (Maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, Communautés professionnelles territoriales de santé...) sont invitées à travailler au-delà de leur seule patientèle et à accroître leurs actions de santé sur un territoire, pour et avec la population. Il y a donc des liens à développer entre les acteurs des soins primaires et ceux de la prévention. Les cultures, les réseaux, les partenaires et les méthodes de travail sont souvent différents. Le développement d'une politique de promotion de la santé nécessite de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et d'agir sur ces différents niveaux, de l'organisation des soins primaires aux actions d'éducation pour la santé. Le but de ce module est donc de créer du lien et d'encourager une culture commune permettant la mise en place de projets de promotion de la santé s'appuyant sur les professionnels des soins primaires, mais également sur l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de projet : institutions, associations, usagers... au sein du système de santé français.

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'échange de représentations entre le champ du soin et celui de la promotion de la santé
- Développer la connaissance des partenaires, dispositifs et organisations œuvrant à la santé d'une population sur un territoire dans le système de santé français
- Mettre en commun des actions et projets de promotion de la santé mis en place par des structures d'exercice coordonnées en favorisant l'expérience partagée et l'innovation

Contenu

- Mise en commun des représentations des pratiques de soins primaires, de prévention et de promotion de la santé.
- Éclairage sur les concepts de soins primaires, prévention et promotion de la santé
- Présentation d'actions de santé
- Apports sur les dispositifs et ressources existants dans un territoire

Approche et organisation

La formation s'appuiera sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- Récits et échanges d'expériences entre les participants
- Présentation d'expériences, de projets
- Apports sur des études, concepts, dispositifs et modes d'organisation
- Travaux pratiques de développement de projets

Public

- Professionnels de santé
- Coordonnateurs et coordonnatrices des structures d'exercice coordonnées
- Acteurs et actrices institutionnels : Agences régionales de santé, Caisses primaires d'Assurance maladie, Collectivités territoriales...
- Professionnels du champ de la prévention et de la promotion de la santé
- Membres d'associations, élus et usagers engagés dans des actions de santé sur les territoires.

Une bonne connaissance du système de santé Français facilitera les échanges.

Responsables du module

- **CHRISTOPHE ROHRBACH**, médecin, AVEC Santé-Avenir des Équipes Coordonnées
- **PIERRE SONNIER**, pharmacien, Comité régional d'éducation pour la santé - Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES-PACA)

MODULE **PROB**

DONNÉES PROBANTES EN PROMOTION DE LA SANTÉ : DE LEUR PRODUCTION À LEUR UTILISATION

Agir en promotion de la santé, c'est agir sur plusieurs déterminants de la santé. Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre. Toutes les interventions ne sont pas forcément efficaces et certaines renforcent finalement les inégalités sociales de santé. Pour améliorer la qualité et l'efficacité des pratiques d'intervention, la production de savoirs, leur diffusion et leur appropriation sont centrales mais requiert des compétences spécifiques. Comment développer une recherche interventionnelle en promotion de la santé utile à la pratique ? Comment favoriser le recueil et le partage des savoirs issus de l'expérience ? Où trouver et comment diffuser des informations pour qu'elles servent concrètement aux acteurs de terrain ? Au-delà de la méthodologie de projet qui permet de structurer des programmes de prévention, ce module propose de balayer l'ensemble des enjeux du transfert de connaissances en promotion de la santé afin de développer les liens entre recherche, acteurs de terrains et décideurs.

Objectifs pédagogiques

- Se repérer dans les différents types de données probantes et identifier leurs sources.
- Comprendre les enjeux méthodologiques et éthiques dans la production des données probantes en promotion de la santé.
- S'intégrer à des démarches de recherche interventionnelle.
- Appréhender les enjeux autour du transfert de connaissances en promotion de la santé, de la diffusion à l'appropriation dans les pratiques.
- Savoir comment mobiliser les données probantes dans les interventions en promotion de la santé.

Contenu

Avec une alternance d'apports théoriques et d'expérimentations concrètes à partir de ces apports, seront abordées :

- La définition et la production des données probantes en promotion de la santé.
- La spécificité de la recherche interventionnelle en promotion de la santé et le rôle des différents acteurs dans cette approche interdisciplinaire.
- La démarche de capitalisation et sa place dans la production de données probantes.
- La définition du transfert de connaissance en promotion de la santé et les formes de son déploiement en direction des acteurs de terrain.
- L'expérimentation de la mobilisation de données probantes dans les différentes étapes du cycle d'un projet, de la constitution d'un cahier des charges par le financeur à son évaluation.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'interventions proposées par des intervenants complémentaires spécialistes des différentes dimensions abordées et de mises en pratiques ancrées dans les expériences apportées par les participants.

Public

Acteurs ressources et de terrain, décideurs et chercheurs qui souhaitent développer leurs compétences pour s'inscrire dans un processus de transferts de connaissances en promotion de la santé, de leur production à leur appropriation.

Responsable du module

- **ANDREA SAGNI**, chargé de projets régionaux et pilote de l'axe Transfert de connaissances du dispositif Emergence IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

MODULE CAPS

LA CAPITALISATION : PRODUIRE ET PARTAGER

DES CONNAISSANCES EXPÉRIENTIELLES

POUR LES INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

La démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) vise à transformer les savoirs pratiques des acteurs en connaissances partageables. Il s'agit de répondre à la question du « comment ? », en décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.). Cette démarche s'appuie sur un dispositif national, qui comprend notamment le portail des connaissances expérientielles (ouverture au printemps 2022), un outil numérique qui permet de partager à tout public les documents de capitalisations produits, et le développement d'une communauté de pratiques, afin de soutenir méthodologiquement les accompagnateurs en capitalisation. La formation à l'accompagnement en capitalisation s'adresse en particulier aux personnes souhaitant mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation. Les participant.e.s sont invité.es à l'issue de la formation à rejoindre la communauté de pratiques et la dynamique nationale autour de la capitalisation des expériences en promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

Que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation :

- se mobilisent, à l'issue de cette formation, dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et la conception de projets de capitalisation.
- soient capables de mener et partager avec d'autres une ou plusieurs capitalisation(s) d'intervention(s) en promotion de la santé suivant la méthode CAPS.

Contenu

Le module se déroule en 3 temps de sessions en présentiel avec une mise en situation (réalisation individuelle de la capitalisation d'une intervention ou d'un projet de son choix) :

- Apports théoriques sur la capitalisation d'expériences et sur la démarche CAPS (0,5 jour)

- Apports méthodologiques : présentation des étapes et outils de la capitalisation (0.5 jour)
- Ateliers de mise en pratique, ateliers d'accompagnement à l'analyse et la rédaction (1 jour)
- Valorisation et liens avec la recherche, les pratiques et les politiques (0.5 jour)

Approche et organisation PRÉSENTIEL

- Cours magistraux
- Ateliers : étude de cas, jeux de rôles, simulation, partages d'expériences

E-LEARNING

- Mise à disposition de ressources pour la pratique (méthodologies)

Public

Cette formation s'adresse à différents professionnels du champ de la promotion de la santé ou d'autres champs professionnels qui mettent en œuvre des projets de santé : chargé-e de projet/de mission en santé, chef-fe de projet en ONG ou dans une association (de patients, thématique, etc.), chargé de projet santé et/ou environnement dans une collectivité territoriale, documentaliste, chargé-e d'étude ou de recherche, etc.

Prérequis

- Connaissances en promotion de la santé
- Maîtrise des techniques d'entretien
- Maîtrise des techniques rédactionnelles (analyse, synthèse et rédaction)
- Connaissances en gestion de projet

Responsables du module

- **MARION PORCHERIE**, docteure en science politique, ingénieure de recherche, Département Sciences Humaines et Sociales, École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)
- **TIMOTHÉE DELESCLUSE**, chef de projets à la Société Française de Santé Publique (SFSP), co-animateur de la démarche nationale de capitalisation des expériences en promotion de la santé CAPS

MODULE UNIV

STÉRÉOTYPES ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES : INTERROGER LES PRATIQUES DANS UNE APPROCHE D'UNIVERSALISME PROPORTIONNÉ

Qu'ils soient associés à l'âge, au genre, à l'activité professionnelle, à la culture etc., les stéréotypes et représentations sociales influencent les pratiques médicales, la recherche, l'enseignement, les politiques publiques et même le comportement des personnes vis-à-vis de leur santé, le plus souvent de manière non consciente.

Ce module se propose de discuter des stéréotypes et représentations sociales liés aux déterminants de santé et d'examiner comment ils doivent être pris en compte dans une approche d'universalisme proportionné.

L'universalisme proportionné s'intéresse à l'aspect quantitatif des actions mais surtout à leur aspect qualitatif via des actions différenciées et adaptées au contexte local: « pour réduire la pente du gradient social de santé, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelles au niveau de défaveur sociale. C'est ce que nous appelons universalisme proportionné. Une plus grande intensité d'action sera probablement nécessaire pour ceux qui ont un plus grand désavantage social et économique, mais se concentrer uniquement sur les plus défavorisés ne réduira pas le gradient de santé et ne s'attaquera qu'à une petite partie du problème » (Marmot, 2010). Envisager des pratiques et actions différenciées prenant en compte les stéréotypes et représentations sociales semble répondre à cette approche d'universalisme proportionné.

Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier des stéréotypes et représentations sociales
- Acquérir les bases de l'universalisme proportionné
- Intégrer ces notions dans les pratiques professionnelles
- Prendre en compte les parcours de vie dans les pratiques

Contenu

- Définition de l'universalisme proportionné et sa traduction en pratique.
- Répercussions des stéréotypes et représentations sociales dans les projets et pratiques professionnelles:
 - l'effet générationnel;
 - la question du genre;
 - le rapport au corps;
- Leviers pour développer des actions intégrant ces notions: de la formation des professionnels de santé à la prise en soins et l'accompagnement des personnes.

Approche et organisation

Les participants travailleront sur les représentations sociales qui concernent autant les publics bénéficiaires de l'action, que ceux qui la pense et la construisent.

Grâce à une animation participative, les contenus développés privilégieront:

- les échanges entre participants et leurs retours d'expérience via des travaux pratiques;
- les témoignages d'acteurs de terrain;
- les retours d'experts (sociologues notamment), y compris internationaux;
- l'étude de cas concrets comme l'outil MEDPREV ou encore l'éducation thérapeutique du patient.

Public

Tous les acteurs de la santé publique: associatifs, institutionnels, professionnels de santé, usagers, etc.

Responsables du module

- **CAROLINE DE PAUW**, sociologue, Directrice, URPS Médecins Hauts-de-France, chercheuse associée au CLERSE (Lille)
- **FRANÇOIS LOEZ**, médecin généraliste, Président de la commission prévention, URPS Médecins Hauts-de-France

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques montrent l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'implique l'action portant sur le développement des CPS, formalisées dans un référentiel édité par Santé Publique France en 2022, auquel nous nous référons.

Celui-ci, inscrit dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus dans une approche systémique qui prend en compte les environnements de vie.

L'enjeu pour les prochaines années sera d'assurer un déploiement progressif à grande échelle. En effet une instruction interministérielle a été publiée en août 2022. Celle-ci témoigne d'une intention nationale de permettre à tous les enfants de développer leurs CPS.

Objectifs pédagogiques

- Construire une culture commune autour du concept des CPS
- Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

Contenu

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé
- Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept
- Les enjeux du développement des CPS
- Réflexions sur l'évaluation des CPS et des programmes de développement des CPS
- Les fonctions clés et critères d'efficacité des projets de développement des CPS
- Les modalités d'actions qui permettent le développement des compétences psychosociales
- Présentation d'expériences et d'outils

Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

Public

- Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel.
- Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- Décideurs politiques, financeurs...

Responsables du module

- **SOIZIC BRUNET**, chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes.
- **AUDREY PAVAGEAU**, chargée de mission en promotion de la santé, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Pays de la Loire – Pole Loire Atlantique

MODULE LITT

LES ENJEUX DE LA LITTÉRATIE EN SANTÉ :

COMMUNIQUER ET AGIR POUR ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS

Quotidiennement, chacun est amené à prendre des décisions qui influencent sa santé et celle de son entourage : consulter un médecin, se rendre à pied à son travail, consommer plus de fruits, voir ses amis, solliciter un service d'aide pour son logement, suivre un traitement médical... Pour réaliser des choix éclairés dans une société de plus en plus complexe, on a notamment besoin de disposer d'informations. S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier une information. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder, comme par exemple les personnes en situation de handicap, les migrants, les sujets en situation de vulnérabilité. Comment augmenter la capacité des individus à mobiliser des informations sur la santé ? De quelle façon, la communication écrite et orale, concernant le soin, la prévention ou la promotion de la santé, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

Objectifs pédagogiques :

- Définir le concept de littératie en santé.
- Identifier les facteurs influençant la littératie en santé des personnes.
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie en santé et santé des personnes ou des populations.
- Identifier des stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé des personnes et des populations.
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics.
- Prendre en compte les principes de la littératie en santé dans sa communication orale.

Contenu

- Définition de la littératie en santé.
- Les niveaux de la littératie en santé.
- Les facteurs influençant le niveau de littératie en santé des personnes et des populations.
- Les effets de la littératie en santé.
- Les stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé.
- Présentation d'initiatives existantes.
- Les repères pour une communication accessible à tous (orale ou écrite).
- Mise en pratique des recommandations, notamment à partir de sujets ou projets apportés par les participant.e.s (qui leur seront demandés en amont de la session).

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, l'expérience des participant.e.s. La démarche pédagogique pendant la formation sollicitera la participation des personnes lors de séances de travail en petits groupes, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

Public

Toute personne amenée à prendre en compte les questions de littératie en santé :

- professionnel.le.s ou bénévoles d'associations ou de structures médicales, médico-sociales, sociales, de la promotion de la santé, de la prévention,
- des personnes intervenant dans le champ des politiques de santé,
- des agents ou des élu.e.s de collectivités territoriale.

Responsable du module

- **SANDRINE HANNECART**, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Nouvelle-Aquitaine

*En collaboration avec **CÉCILE ALLAIRE**, chargée de l'accessibilité et la littératie, Santé publique France*

MODULE 1000

1000 JOURS POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ

EN PÉRINATALITÉ ET ACCOMPAGNER LES PARENTS

La période de la grossesse et du début de vie de l'enfant constitue une période d'opportunité pour promouvoir la santé de l'ensemble de la famille. S'appuyant sur un besoin fort d'accompagnement des parents, le Ministère de la Santé et de la Prévention propose de repenser le soutien à la parentalité à travers le programme des «1000 premiers jours», qui constitue un modèle de promotion de la santé centrée sur les besoins fondamentaux des enfants.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les besoins fondamentaux, l'importance des liens d'attachement et le développement de l'enfant, dans le respect de ses droits
- Analyser, ouvrir la discussion à travers des exemples de promotion de la santé périnatale au niveau national ou régional
- Co-construire un programme de promotion de la santé périnatale prenant en compte les facteurs protecteurs de santé et mobilisant des parents, des professionnels de santé et de la petite enfance, ainsi que des décideurs

Contenu

Dans ce module, nous proposons de s'appuyer sur la présentation du cadre stratégique des 1000 premiers jours, d'aborder les questions liées au stress périnatal et l'importance de développer des interventions précoces. Les participants pourront réfléchir au soutien de la fonction parentale au travers de la compréhension des interactions parents-enfants basées sur les théories de l'attachement et des compétences neurosensorielles. Ils aborderont la santé et les facteurs soutenant la promotion de la santé de la femme en période périnatale. Le cadre des besoins fondamentaux présenté le premier jour sera exploré au travers d'un exemple concret : le site 1000-premiers-jours.fr. Nous reviendrons sur les théories de l'attachement en présentant le projet Panjo actuellement déployé en PMI.

Ces différents éléments permettront aux participants la co-construction d'un projet de promotion de la santé périnatale prenant en compte les différentes parties prenantes.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur une pédagogie active. L'étude de cas concrets issus de l'expérience des intervenants et des participants contribuera à la formalisation de liens entre théorie, organisations et pratiques. Il s'agira de mettre en débat des questions d'ordre professionnel, de mener une réflexion engagée et accompagnée par les intervenants pour une formation appliquée à un contexte authentique.

Public

Des professionnels, chercheurs, enseignants, décideurs exerçant dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance souhaitant parfaire leurs connaissances, poursuivre une réflexion pour envisager la promotion de la santé périnatale à travers l'accompagnement des parents et les facteurs protecteurs de la santé.

Responsables du module

- **KARINE GOUESLARD**, chargée de recherche, docteur en santé publique, CHU Dijon
- **NATHALIE HOUZELLE**, chargée de mission en promotion de la santé, Unité périnatalité et petite enfance, Santé Publique France

MODULE MENTAL

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE DE TOUTES ET TOUS : DE L'IDENTIFICATION DE SES DÉTERMINANTS AUX LEVIERS POUR AGIR

La crise sanitaire a favorisé une prise de conscience collective : nous avons toutes et tous une santé mentale, définie par l'OMS comme "un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser et surmonter les tensions normales de la vie"¹ et qui "évolue en fonction des circonstances ou des étapes de la vie; ce n'est pas un état figé, mais une constante recherche d'équilibre"² qui fluctue selon des facteurs³ à la fois :

- *Internes : personnalité, capacité à faire face à ses émotions, estime personnelle, événements de vie marquants...*

- *Externes : conditions de travail, de logement, de sécurité, niveau de vie, solidarité, accès à l'éducation et aux soins, culture dans laquelle nous évoluons...*

Promouvoir la santé mentale, c'est prendre en compte la diversité de ces déterminants, et donc élargir nos horizons en termes de solutions possibles à imaginer et mettre en œuvre.

Objectifs pédagogiques

- Développer une compréhension multidimensionnelle de la santé mentale et de ce qui l'influence.
- Permettre à chaque participant·e de positionner son champ d'action professionnel au regard des déterminants de la santé mentale.
- Améliorer sa connaissance des leviers d'action permettant de promouvoir la santé mentale.
- Être en capacité de mener des actions sur les territoires et avec ses partenaires.

Contenu

Nous commencerons par échanger autour de nos représentations afin de définir la santé mentale et ses déterminants, nous permettant de comprendre en quoi et sur quoi il est important d'agir. Dans un second temps, nous échangerons autour de ce que nous faisons déjà, en dialogue avec des acteurs expérimentés. Enfin, nous identifierons les acteurs à l'œuvre dans les territoires, les autres parties prenantes et partenaires potentiels, afin de pouvoir développer des moyens d'agir collectivement.

Approche et organisation

La semaine alternera entre apports théoriques, échanges de pratiques entre les participant·es et travaux pratiques. Elle sera illustrée par des exemples concrets présentés par des intervenant·es expérimentés permettant d'alimenter la réflexion et l'expérience des participant·es.

Public

Toutes personnes (professionnelles ou bénévoles) issues de structures éducatives, sociales ou médico-sociales, du sanitaire, de l'urgence sociale, de la fonction publique, des collectivités, des associations de personnes concernées (et les personnes concernées elles-mêmes).

Responsables du module

- **FANNY PASTANT**, coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM) au Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille)
- **BÉNÉDICTE CABROL**, chargée de projet - référente santé mentale à l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ Organisation mondiale de la santé, "Santé mentale, renforcer notre action":

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

² MINDS, "Qu'est-ce que la santé mentale": <https://minds-ge.ch/quest-ce-que-la-sante-mentale/>

³ Psycom, "On a toutes et tous une santé mentale":

<https://www.psycom.org/comprendre/la-sante-mentale/on-a-toutes-et-tous-une-sante-mentale/>

MODULE PROTEC

LA PROMOTION DE LA SANTÉ :

UN LEVIER DE L'ACTION ÉDUCATIVE À DESTINATION

DES ENFANTS PROTÉGÉS (AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

/ PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE)

Le bien-être physique, mental et social des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est une priorité de santé publique. Une attention particulière doit être portée aux mineurs en situation de vulnérabilité sociale, par une approche globale de promotion de la santé allant bien au-delà du champ exclusivement sanitaire.

En effet, la santé est définie comme un processus qui évolue tout au long de la vie et permet à chacun de construire son parcours de vie dans les meilleures conditions de bien-être possibles. La santé est ainsi une condition nécessaire pour atteindre ses objectifs de réussite scolaire, d'insertion, de projets de vie, de prise en main de son devenir. Pour les enfants protégés, pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou de de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la santé doit être l'affaire de tous, celle de l'enfant lui-même et de ses parents, de son entourage social et amical, des professionnels en lien direct ou indirect avec eux (professionnels éducatif, de santé, de l'éducation nationale, des clubs sportifs, d'accompagnement à la parentalité, d'éducation populaire...). Chacun est producteur de santé et contribue au bien-être des autres par sa façon d'être, par les organisations de travail et le contenu des actions pour les professionnels.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux de promotion de santé dans l'action éducative, le soutien et l'accompagnement à la parentalité
- Ré-interroger les théories du développement de l'enfant et de la parentalité
- Mettre en perspective la façon de comprendre, d'intervenir, d'interagir, d'accompagner, d'apporter de la complexité pour aller vers une approche singulière, empreinte de non-discrimination, et garante du développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Contenu

- Orientations des politiques publiques pour améliorer la santé des enfants protégés
- Apports à travers le partage d'expériences et de témoignages
- Mobiliser les réflexions individuelles et collectives sur l'intégration d'une démarche promotrice de santé dans l'approche éducative et pluridisciplinaire auprès des enfants et de leurs familles.
- Apports d'experts

Approche et organisation (modalités pédagogiques)

A partir d'une approche théorique et de partage d'expériences, il s'agira de favoriser les échanges et les interactions avec les intervenants et entre les participants eux-mêmes. Des travaux en sous-groupes pourront être organisés.

Public

Tout professionnel, y compris dans le champ de la santé, s'intéressant à la protection de l'enfance dans son volet civil ou pénal.

Responsables du module

- **JEAN PAUL LIGIER**, cadre en protection de l'enfance au département du Doubs. Formateur en travail social.
- **ISABELLE TOUZANI**, responsable du pôle santé, direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ministère de la Justice
- **PIERRINE ALY**, médecin de santé publique au pôle santé, direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ministère de la Justice

MODULE HANDI

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PROMOTION DE LA SANTÉ : DÉVELOPPER DES STRATÉGIES ADAPTÉES

La convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appelle les États « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». Six ans après, la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux ». Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé,
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps,
- Favoriser la participation et la co-construction des actions de promotion de la santé avec les personnes en situation de handicap,
- Définir, dans sa pratique, des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des actions ou des politiques de santé aux situations de handicap.

Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- Identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans les parcours de santé et d'accès aux soins,
- Accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants,
- Adapter les services de santé : la santé sexuelle, un exemple emblématique,
- Favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches,
- Capitaliser pour adapter et évaluer les actions ou les politiques de santé.

Approche et organisation

Alterneront des séances d'apports théoriques et des séances sous format d'ateliers pratiques autour d'exemples concrets. Le module privilégiera l'horizontalité, l'échange et une démarche participative.

Public

Tout professionnel, élu, représentant d'usagers ou personne en situation de handicap qui souhaite construire, ou co-construire, une action ou une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

Responsables du module

- **AGNÈS BOURDON-BUSIN**, membre du Réseau Thématique Santé - APF France handicap
- **KARINE POUCHAIN-GRÉPINET**, conseillère Nationale Santé - Association APF France handicap

MODULE AUTONOM

AUTONOMIE ET VIEILLISSEMENT : CHANGER NOS REGARDS ET METTRE EN ŒUVRE DES RÉPONSES INNOVANTES

Les évolutions structurelles de la population sont sans précédent : de nouvelles populations apparaissent à des âges particulièrement avancés puisque 141 000 personnes atteindraient 100 ans en 2050. Ces transformations démographiques impliquent une cohabitation de quatre voire cinq générations avec une répartition des rôles sociaux qui évolue : exemple du rôle des aidants. Démographique ou individuel, le vieillissement a des caractéristiques qui nécessitent une approche globale. Il recouvre des enjeux d'ordre social, sanitaire, financier, éthique, organisationnel... D'un point de vue individuel, les représentations sociales actuelles de la vieillesse incitent à appréhender les personnes âgées sous l'angle de la dépendance. Porter un nouveau regard sur la vieillesse nécessite d'accompagner le vieillissement des personnes âgées autrement. Les politiques publiques visent à optimiser l'existant et cherchent à innover en matière d'organisation des soins et de prise en charge à partir de solutions émergeant des acteurs de terrain, notamment en tirant les enseignements de la crise sanitaire. L'approche interdisciplinaire de ce module s'attache à faire évoluer les regards sur le vieillissement et la vieillesse car les personnes âgées méritent de conserver leur place dans la société, sans être stigmatisées.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance des spécificités du grand âge
- Déconstruire les « représentations » péjoratives autour du grand âge
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action à l'échelle locale et régionale

Contenu

- Regards croisés sur les processus de vieillissement à l'échelle de la population et à celle de l'individu
- Refus du vieillissement et Agisme
- Grandes orientations des politiques publiques en matière de grand âge et d'autonomie
- Enjeux autour des métiers du grand âge
- Expériences et initiatives

Approche et organisation

Séances plénières et ateliers pour favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective

Public

Ce module s'adresse aux personnes ayant un intérêt pour les questions relatives à l'autonomie et au vieillissement à titre professionnel ou personnel

Responsables du module

- **FRANCE MOUREY**, Professeure des Universités, Laboratoire CAPS (Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice), UMR inSeRm1093, Université Bourgogne Franche-Comté
- **CÉCILE LUMIERE**, docteur en sociologie, coordinatrice des parcours de santé, ARS Bourgogne Franche-Comté
- **AGNÈS MEILLIER**, médecin de santé publique, coordonnatrice stratégique des parcours de l'autonomie, ARS Bourgogne Franche-Comté

MODALITES D'INSCRIPTION

UNE INSCRIPTION

POSSIBLE IMMÉDIATEMENT

Jusqu'au 31 mars 2023,

les frais d'inscription sont de :

- 550€ à titre individuel
- 700€ euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date,

les frais d'inscription sont de :

- 650 € à titre individuel
- 850€ pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription :

15 mai 2023, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- Module choisi
- Conférences et temps d'échanges
- Dossier documentaire
- Soirée du mercredi
- Activités culturelles
- Repas du midi (sauf le mercredi)
- Déplacements matin et soir centre ville/campus (navettes de bus)

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir, sauf le mercredi. Nous vous conseillons de réserver un logement au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Sciences de la Santé située en périphérie de la ville.

UN NOMBRE

DE PLACES LIMITÉ

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant le profil professionnel ainsi que les motivations et attentes pour le module choisi.

● D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.

● Du choix de 3 modules parmi les 15 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

À l'issue de la formation, les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Sciences de la Santé de Besançon et du reposable pédagogique du module.

DES POSSIBILITÉS

DE BOURSES

● Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

● En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

● Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2023.



BULLETIN D'INSCRIPTION

20e Université d'été francophone en santé publique Besançon,
du 2 juillet au 7 juillet 2023

I. CANDIDAT

NOM _____ PRÉNOM _____
FONCTION _____ INSTITUTION _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____
TÉL 1 _____ TÉL 2 _____
E-MAIL 1 _____ E-MAIL 2 _____

Date: _____ Signature du candidat: _____

FORMATION INITIALE _____

PARCOURS PROFESSIONNEL _____

II. MODULES SOUHAITÉS

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

CHOIX 1 _____
CHOIX 2 _____
CHOIX 3 _____

III. FACTURATION

NOM _____
ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____
TÉL _____ E-MAIL _____
NUMÉRO DE SIRET (pour les organismes) _____

Attention: la facturation via le Portail Chorus sera privilégiée.

Merci de joindre à l'inscription un bon de commande comportant expressément le n° d'engagement et le code service.

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription: la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2023.

Signature et cachet*:

*Pour les inscriptions dans le cadre d'une institution, aucune demande ne sera prise en compte si elle ne comporte pas la signature et le cachet de l'organisme.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

UFR SANTÉ

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

19 RUE AMBROISE PARÉ

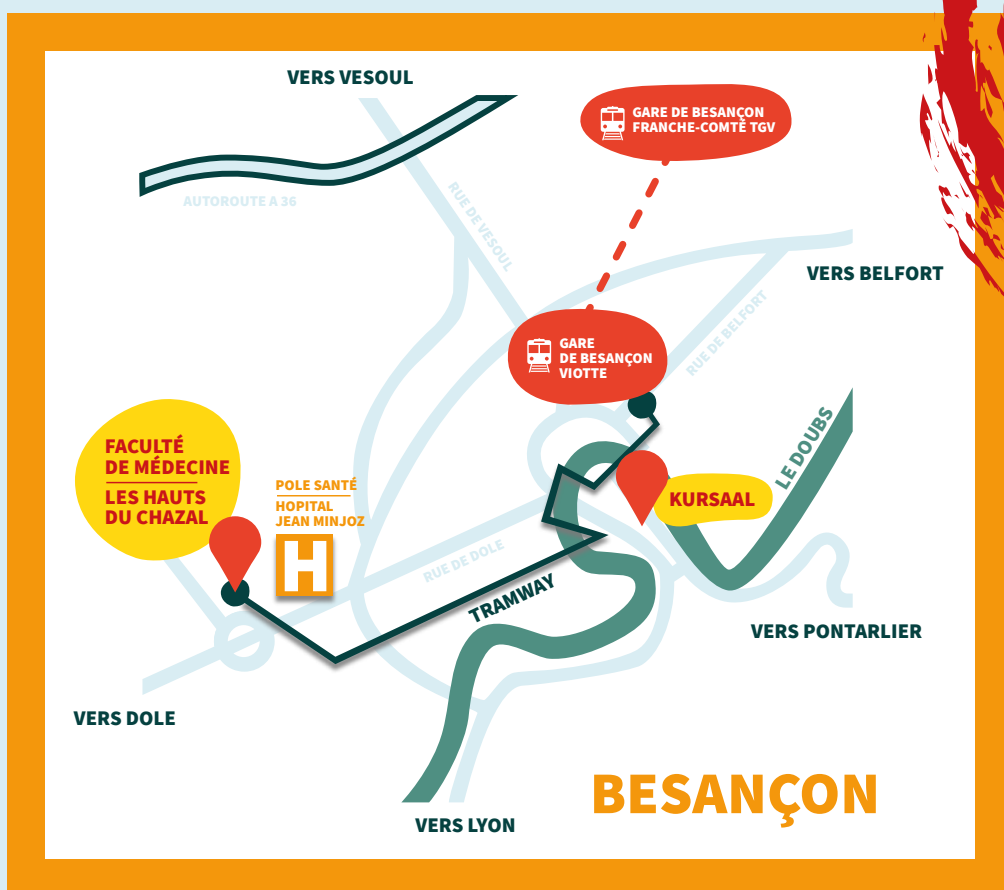
CS 71806

25030 BESANÇON CEDEX

LARA.DESTAING@UNIV-FCOMTE.FR

Le paiement ou le bon de commande sont à joindre à la fiche d'inscription.
Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

INFORMATIONS PRATIQUES



ADRESSE DE LA FORMATION (DU LUNDI AU VENDREDI)

UFR des Sciences de la Santé- Les Hauts du Chazal

19 rue Ambroise Paré – 25000 Besançon

Telephone du standard de la faculté:

+33 3 63 08 22 00

ADRESSE DE L'ACCUEIL DU DIMANCHE

Le Kursaal

Place du Théâtre – 25 000 Besançon

Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle

Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 

FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

LICENCE


MASTER


DOCTORAT




● Licence Sciences pour la Santé
parcours Santé Publique

● Master Santé Publique

INVESTISSEMENT AGRICOLE - COMIFIS  UNIVERSITÉ DE LORRAINE  université de Strasbourg

● Intervention en Promotion de la Santé 

● Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation 

● Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies 

● Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé 

Formation Santé Publique et Epidémiologie

Travail de recherche en présentiel dans un laboratoire labellisé



Diplômes d'Université

- Concepts de l'action et de l'évaluation en santé publique
- Projet en promotion de la santé
- Formation à la recherche clinique épidémiologique
- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Éthique en santé publique
- Éthique de la décision et de la relation en santé
- Information et littératie en santé
- Éthique de la fin de vie, du handicap et du vieillissement
- Coordination d'actions de santé publique en soins primaires
- Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux



Préparation au concours de
l'agrégation de Sciences
Médico-Sociales (SMS)

Santé publique

LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la Société Française de Santé Publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

CONTACT

Société Française de Santé Publique
Rédaction de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
(+33) (0)3 83 44 94 11
secretariat.redaction@sfsp.fr
www.sfsp.fr



SON ÉQUIPE

RÉDACTEUR EN CHEF : Frédéric Denis

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Fatoumata Hane, Olivier Grimaud, Christine Rolland

COORDINATION : Olivier Lebert

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Emmanuel Rusch, Président de la SFSPP

COMITÉ DE RÉDACTION : Gaëtan Absil, Sophie Arborio, Anna Baleige, Karine Bréhaux, Carole Baeza, Fabienne Bonnin, Christine Cohidon, Paolo Di Patrizio, Cécile Dupin, Elisabeth Gnansia, Laurence Fond-Harmant, Jean-Claude Henrard, Romaric Hervo, Hervé Hien, Roch Houngnihin, Nhanag Samuel, Saïdou Sabi Boun, Clémence Schantz, Abdelkrim Soulimane, Anne Sizaret, Carine Milcent, Nadia Tigha-Bouaziz, Abdel Kader Traoré, Isabelle Vedel, Jean-Noël Vergnes

COMITÉ SCIENTIFIQUE : Joël Ankri, François Béland, Martine Bungener, Carole Clavier, René Demeulemeester, Frédéric Denis, Maxime Drabo, Pascale Echard-Bezault, Christine Ferron, Florence Fournet, Cécile Fournier, Véronique Ghadi, Fatoumata Hane, Michèle Kosremelli-Asmar, Gérard Lasfargues, Anne Laurent, Thierry Lang, Jean Martin, Leïla Moret, Mathieu Nacher, Sylvie Quelet, Thomas Sannié, Jean Simos, Philippe Tuppin, Issaka Tiembré, Djamel Zoughaïlech

ASSISTANTS D'ÉDITION : Joaquin Darboux, Jessica Gheller, Eric Le Grand

SES RUBRIQUES

Santé publique propose trois rubriques :

1 | POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2 | PRATIQUES ET ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ

présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur internet ;

3 | AFRIQUE ET PERSPECTIVES INTERNATIONALES

publie des articles analysant des problèmes de santé publique internationale, en francophonie, en particulier en Afrique.

La Rubrique « Pratiques et organisation des services de santé » a été intégrée à la Revue en tant que « Pratiques et organisation des soins » en Janvier 2013. Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans *Santé Publique* afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

SON ORIGINALITÉ

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

SON ORIGINALITÉ EST D'ENCOURAGER ET DE FACILITER L'ÉCHANGE D'EXPERIENCES ET DE CONNAISSANCES EN PROPOSANT NOTAMMENT UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION D'ARTICLES.

SES TYPES D'ARTICLES

RECHERCHE ORIGINALE

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

ARTICLE COURT

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

OPINION ET DÉBAT

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

LETTRÉ À LA RÉDACTION

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <http://rsp.fontismedia.com/rsp>

Les

20
ans



BIENVENUE À BESANÇON

Ville d'art et d'histoire, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, d'échanges et de découvertes...

Plongez dans la dynamique de l'Université d'été, au sein du groupe de votre module mais également avec tous les autres participants et intervenants francophones lors des conférences et temps d'échanges formels ou informels qui jalonnent la semaine.

Partez à la découverte du patrimoine, des paysages et goûtez à la douceur (et aux douceurs) d'une ville à taille humaine où de nombreuses illustres personnalités ont laissé leur empreinte.

Diversité, partage, culture... tout un programme vous attend à Besançon !